

Sommaire.

TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Bénédicte Girard-Claudon, adjudgé, vendu !
- 5 Arlette Duplech, l’amour de l’étiquette.

GÉOLOCALISÉS.

- 6 Appel à projets pour le secteur Joliot-Curie.

GRAND FORMAT.

- 8 Agir pour le cœur de ville.

PETITS FORMATS.

- 12 L’avenir du parc de la Madeleine.
- 14 Un jardin refuge pour la biodiversité.

ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 Mythique pont de Lyon.

TRIBUNE.

- 18 L’expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.

- 19 CLAC !

CORINNE BERTRAND



PAR JEAN-FRANÇOIS DEBAT

MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
D’AGGLOMÉRATION DU BASSIN
DE BOURG-EN-BRESSE

CONSEILLER RÉGIONAL
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

UNE ANNÉE 2021 PORTEUSE D’ESPOIR

L’année 2020 aura été éprouvante pour tout le monde. Chacune et chacun d’entre nous a subi directement ou indirectement les effets de la pandémie. Je veux ici adresser un message de soutien tout particulier à celles et à ceux dont un proche a été emporté par la maladie ou qui ont été gravement affectés. Je pense aussi, bien sûr, au personnel soignant qui a œuvré sans relâche, en première ligne, pour assurer les soins nécessaires aux malades tout au long de l’année, mais aussi à tous ceux qui ont garanti les services publics essentiels.

La crise sanitaire a déclenché une crise économique : nombreux sont ceux qui ont été affectés. Par la fermeture temporaire de leur entreprise, de leur restaurant ou de leur commerce ; par la perte de leur emploi ou par la réduction de leurs revenus ; par des réductions fortes d’activité pour les indépendants. Pour les plus fragiles, cela a parfois provoqué un basculement vers la précarité. La Ville a été à leur écoute. Dès le printemps, j’ai souhaité qu’un plan de solidarité soit mis en œuvre avec, notamment, le versement aux familles modestes d’une aide de 50 € par enfant scolarisé dans une école maternelle ou primaire de la ville fréquentant la restauration scolaire – soit 834 enfants concernés pour un montant total de 41 700 €. Les associations caritatives ont été soutenues avec des aides supplémentaires d’un montant total de 28 000 €. En cette fin d’année, nous poursuivons cet accompagnement avec la distribution de près de 2 500 colis de Noël et la distribution de 1 000 repas exceptionnels, incluant un plat de volaille de Bresse, pour le Noël des plus démunis.

2021 devra être l’année du retour à une vie le plus normale possible, dans nos entreprises, dans nos commerces, associations, lieux de culture, dans nos vies sportives, etc. C’est le souhait de tous ! 2021 sera aussi l’année de la solidarité. Ainsi, nous continuerons d’accompagner les familles et les personnes le plus en difficulté, parce que j’ai conscience que les impacts de cette épreuve sont lourds, durs à vivre. Par ailleurs, les subventions aux associations caritatives seront renouvelées et renforcées, les aides au financement de la restauration scolaire et des centres de loisirs également, ainsi que le soutien à nos aînés – particulièrement touchés par la pandémie.

Je souhaite que 2021 soit porteuse d’espoir et nous permette à tous, à notre pays, à notre société, de repartir de l’avant et de préparer l’avenir, avec deux boussoles : la transition écologique et la justice sociale.



Directeur de la publication : Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Baptiste Monnot. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Christelle Moiraud. **Photo Une :** Daniel Gillet. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l’Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, fax : 04 74 22 22 76, communication@bourgenbresse.fr. **Conception :** *Le Magazine*. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Estimprim. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 28 000 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier PEFC.



10-31-1093 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org